



Conseil d'administration

312^e session, Genève, novembre 2011

GB.312/INS/10

Section institutionnelle

INS

DIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Institut international d'études sociales

Rapport de la 53^e session du Conseil

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales a tenu sa 53^e session le 11 novembre 2011. La séance a été ouverte par le Directeur général et présidée par le directeur de l'Institut international d'études sociales.
2. Le Directeur général souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil et accueille chaleureusement le nouveau porte-parole des employeurs. Il souligne le rôle important joué par l'Institut, qui constitue pour ainsi dire la cheville ouvrière de la recherche au BIT et félicite le directeur et son équipe pour leur travail remarquable. Il fait observer que l'Institut a été au cœur des travaux de recherche conduits au sein du Bureau, notamment ceux qui ont permis d'élaborer la réponse de l'OIT à la crise mondiale sous la forme du Pacte mondial pour l'emploi, et d'établir le *Rapport sur le travail dans le monde*, qui est devenu une publication annuelle phare du BIT. L'édition de 2011 a fait date dans l'analyse de la crise mondiale. La pertinence de ce rapport a été manifeste au Sommet du G20 à Cannes, où il a été distribué. En outre, l'écho important que cette publication a trouvé dans les médias du monde entier montre que les travaux de recherche de l'Institut sont d'actualité et apportent un éclairage utile sur les politiques à suivre.
3. Le Directeur général tient à saluer d'autres activités de recherche menées par l'Institut, notamment la série *Etudes sur la croissance et l'équité*. Il se félicite également que l'Institut ait organisé au début de 2011 une conférence de recherche, qui a fait la synthèse des vastes connaissances acquises par le BIT sur les enseignements de la crise. Le Directeur général évoque également le succès que connaît la *Revue internationale du Travail*, comme en témoigne l'augmentation du nombre de téléchargements de cette publication, qui est passé de 41 000 en 2009 à 65 000 en 2010.
4. Le Directeur général fait référence à la notion de croissance performante, qu'il a exposée dans son dernier rapport à la Conférence internationale du Travail, et estime que les travaux de recherche de l'Institut mettent en lumière diverses grandes options à cet égard. Pour l'avenir, il se déclare convaincu que l'Institut continuera à guider la réflexion du Bureau sur ces questions. Il encourage l'Institut, pour continuer sur sa lancée, à nouer des liens plus étroits avec d'autres instituts de recherche, en particulier dans le monde en développement et les pays émergents. Le Directeur général conclut en soulignant le rôle de

premier ordre que joue l'Institut au sein du Bureau et remercie le Conseil pour les orientations qu'il donne année après année. Il félicite chaleureusement les membres du personnel de l'Institut pour leur travail remarquable.

Rapport du directeur et programme et budget (INS.B.LIII/1 et INS.B.LIII/2)

5. Le directeur remercie le Directeur général pour ses paroles sur le travail de l'Institut. Il déclare que le vif intérêt porté par le Directeur général à la recherche en tant qu'outil de formulation des politiques s'est avéré être une source d'inspiration essentielle pour le personnel de l'Institut.
6. Avec l'accord du bureau, le directeur présente ensuite son rapport ainsi que le programme et budget pour 2012-13.
7. En présentant son rapport, le directeur attire l'attention des participants sur plusieurs observations significatives. Premièrement, le *Rapport sur le travail dans le monde* de 2011 a mis en évidence un lien entre la volatilité des cours des denrées alimentaires, d'une part, et l'investissement de capitaux privés dans l'agriculture, l'emploi et la pauvreté, d'autre part. Dans une situation où les cours des denrées alimentaires sont très instables, les producteurs, en particulier les petits agriculteurs, n'ont pas un horizon temporel suffisant pour investir dans la production agricole, ce qui entretient la pénurie alimentaire et amenuise les possibilités d'emploi. Deuxièmement, ce rapport a montré qu'une corrélation renforcée entre les salaires et la productivité serait favorable à la reprise au niveau mondial, tout en permettant de moins recourir aux dépenses publiques pour stimuler l'économie. Troisièmement, le directeur fait observer que l'Institut a mis au point un mécanisme de modélisation afin de mieux appréhender l'incidence de différentes politiques du marché du travail et mesures sociales, ainsi que leur interaction avec la donne macroéconomique. Quatrièmement, l'orateur commente les enseignements tirés de la série *Etudes sur la croissance et l'équité*, notamment s'agissant de la façon dont les pays parviennent à se ménager une marge d'action politique pour promouvoir une reprise riche en emplois.
8. Le directeur donne un aperçu des Propositions de programme et de budget pour 2012-13. L'édition de 2012 du *Rapport sur le travail dans le monde* sera consacrée à la nouvelle phase dans laquelle est entrée la crise mondiale. Ce rapport analysera en quoi des politiques de l'emploi et des revenus bien conçues peuvent contribuer au retour à l'équilibre, tant entre les pays qu'au niveau national. En particulier, il examinera le lien qui existe entre l'emploi et les politiques macroéconomiques et comment promouvoir au mieux l'investissement dans des entreprises durables en vue de créer des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité, puis il étudiera la question de la distribution des revenus et des normes internationales dans le rééquilibrage de l'économie mondiale. L'édition de 2013 se placera dans une optique à plus long terme en examinant les changements structurels qui, sous l'effet de la crise mondiale, font évoluer la nature du travail et le lieu de travail. A noter que désormais cette publication paraîtra immédiatement avant la session de la Conférence internationale du Travail. Il sera ainsi plus facile d'en diffuser les conclusions à l'occasion d'un événement organisé en marge de la Conférence.
9. Le directeur passe en revue les projets concernant les *Etudes sur la croissance et l'équité*, qui porteront sur des questions plurinationales telles que: i) la mobilisation des sources de croissance au niveau national dans une sélection de pays en développement et de pays émergents, et la contribution du travail décent à cet égard; ii) la promotion de l'emploi, de l'investissement réel et des revenus dans la zone euro; et iii) une contribution à une nouvelle approche du développement dans les pays arabes. L'orateur présente ensuite les

projets concernant la *Revue internationale du Travail*, y compris la sélection de documents aux fins de la parution d'un numéro thématique consacré par exemple à la protection sociale. Il se félicite des résultats obtenus en ce qui concerne le *Prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent* et propose qu'une discussion ait lieu à la prochaine session du Conseil pour réfléchir aux moyens de le faire mieux connaître. Enfin, l'orateur invite le Conseil à formuler des orientations sur la possibilité d'élargir les cours internationaux de stagiaires aux régions.

10. La vice-présidente travailleuse (M^{me} Byers) remercie le Directeur général pour les orientations et l'appui qu'il a apportés à l'OIT et à l'Institut pendant ces années. Elle félicite l'Institut pour son excellent travail. Elle relève que le *Rapport sur le travail dans le monde* est devenu une publication phare de l'OIT. L'édition de 2011 a suscité beaucoup d'intérêt. Beaucoup de syndicalistes trouvent le rapport extrêmement intéressant, utile et accessible. Evoquant l'avenir, l'intervenante encourage l'Institut à approfondir encore son travail d'analyse, notamment des liens entre l'Agenda du travail décent et les politiques macroéconomiques. L'Institut a contribué utilement au débat sur la crise dans les précédents *Rapports sur le travail dans le monde* et devra poursuivre l'excellent travail qu'il accomplit dans ce domaine. L'intervenante se félicite elle aussi de la remise du Prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent à deux femmes, dont les travaux nous inspirent autant qu'ils nous stimulent.
11. M^{me} Byers approuve la proposition consistant à consacrer le *Rapport sur le travail dans le monde* 2012 au thème central de la crise. Elle attire tout particulièrement l'attention sur la nécessité d'analyser plus profondément les interactions entre l'emploi et les politiques macroéconomiques; l'investissement réel pour davantage d'emplois de qualité; la distribution des revenus, le travail précaire et la reprise économique; et le rôle des normes internationales du travail dans le cadre du rééquilibrage mondial. Elle dit regretter qu'aucune des causes réelles de la crise mondiale n'ait fait l'objet d'une attention suffisante jusqu'à présent; l'Institut qui fait déjà autorité dans le débat doit donc y maintenir son influence et promouvoir, arguments probants à l'appui, les changements et les réformes nécessaires. M^{me} Byers rappelle également à chacun que le rôle des normes internationales du travail n'est pas suffisamment étudié et que l'Institut devrait s'employer à combler cette lacune en coopération avec différents autres départements du BIT.
12. Pour ce qui est du *Rapport sur le travail dans le monde* 2013, M^{me} Byers craint que les sujets proposés ne soient pas suffisamment liés à la crise mondiale. Elle invite l'Institut à affiner ses propositions pour ce rapport et à consulter par la suite le bureau du Conseil.
13. M^{me} Byers se félicite de la proposition de publier le *Rapport sur le travail dans le monde* un peu avant la Conférence internationale du Travail et d'organiser un événement en marge de celle-ci pour analyser les incidences des résultats sur les politiques. Elle approuve les analyses de pays supplémentaires à la condition qu'elles soient clairement différenciées des autres initiatives de l'OIT. A cet égard, elle se range à l'idée d'adopter une approche thématique plurinationale en ce qui concerne les *Etudes sur la croissance et l'équité*. L'intervenante conclut son intervention en approuvant les Propositions de programme et de budget pour 2012-13 et préconise d'organiser une réunion en mars 2012 avec les vice-présidents pour affiner les thèmes qui seront étudiés dans le *Rapport sur le travail dans le monde* 2013.
14. Le vice-président employeur (M. Woolford) remercie le Directeur général pour l'appui et les orientations qu'il a apportés à l'Institut. Concernant le rapport du directeur, il demande qu'à l'avenir le document soit distribué au moins deux semaines plus tôt. Il approuve le paragraphe 5 du document qui met l'accent sur les conditions requises à long terme pour une sortie durable de la crise mondiale et sur la manière d'accroître l'investissement réel dans les entreprises durables pour stimuler l'emploi. Cependant, l'intervenant tient à

émettre certaines critiques concernant le paragraphe 6 du document qui souligne que des programmes pro-emploi bien conçus peuvent soutenir la demande tout en favorisant un retour rapide aux conditions qui prévalaient sur le marché du travail avant la crise. L'intervenant met en garde contre un retour à la situation très imparfaite d'avant la crise, qui était marquée par des rigidités, l'inadéquation des compétences et des taux de chômage relativement élevés dans certaines parties du monde. M. Woolford rappelle que le Pacte mondial pour l'emploi préconise de remédier aux profonds déséquilibres qui ont précédé la crise mondiale.

15. En ce qui concerne le programme de travail pour 2012-13, M. Woolford approuve les propositions relatives à l'analyse des questions liées à la crise dans le *Rapport sur le travail dans le monde*. Cependant, il préconise que soient traitées avec prudence les questions budgétaires, notamment en ce qui concerne la recherche sur les recettes publiques en tant qu'outil favorisant une croissance riche en emplois. Bien que l'intervenant convienne que les impôts soient un déterminant de la dynamique de l'emploi, des taux d'activité et des revenus, il met en garde contre les analyses détaillées des questions fiscales qui ne sont pas strictement liées au mandat de l'OIT, comme la taxation des biens mobiliers.
16. M. Woolford se félicite de la proposition de distribuer le *Rapport sur le travail dans le monde* avant la Conférence internationale du Travail et d'organiser un événement en marge de celle-ci dans le sens indiqué par la vice-présidente travailleuse. Il se félicite des travaux supplémentaires qui sont prévus sur les marchés du travail européens dans le cadre de la série *Etudes sur la croissance et l'équité*. Ces travaux devront viser à mieux faire comprendre les défis que doit surmonter l'Union européenne. L'intervenant félicite l'Institut pour son cours international de stagiaires qui, année après année, démontre son utilité, notamment en formant des collaborateurs de haut niveau des fédérations nationales d'employeurs. Le cours s'est amélioré au fil des ans, et le groupe des employeurs continue de l'appuyer avec enthousiasme. Enfin M. Woolford s'enquiert de l'avenir du Prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent.
17. Pour ce qui est du budget, M. Woolford approuve les propositions émises mais demande qu'à l'avenir une répartition plus détaillée des programmes soit présentée au Conseil. M. Woolford appuie la proposition de M^{me} Byers d'organiser une réunion en mars 2013 pour définir plus précisément le thème du *Rapport sur le travail dans le monde* 2013.
18. Un représentant du gouvernement de la France accueille favorablement les documents et demande davantage d'informations sur les travaux de recherche réalisés au sein du BIT. Il relève avec satisfaction que le directeur coordonne aussi la recherche au BIT et l'invite à présenter le programme de recherche de la prochaine période biennale. Enfin, il fait observer qu'il pourrait être utile de comparer la façon dont le BIT organise ses travaux de recherche avec ceux d'autres organisations internationales.
19. Un représentant du gouvernement de la République islamique d'Iran remercie le directeur pour les documents et note que l'Institut a adopté la bonne approche pour ce qui est de ses travaux de recherche. Il se félicite de l'excellente initiative que constitue le *Rapport sur le travail dans le monde*, qui est devenu une publication phare et qui a des retombées positives sur l'ensemble de l'OIT. Bien qu'appréciant la qualité de la série *Etudes sur la croissance et l'équité*, il préconise un choix plus large de pays afin que l'on puisse tirer parti des nombreuses initiatives menées dans des régions du monde qui sont insuffisamment étudiées. Parallèlement, il se félicite des travaux menés par l'Institut sur les relations entre les politiques macro-économiques et la situation sur le marché du travail. Il rappelle à tous que, par le passé, certains membres du Conseil avaient émis des doutes quant à l'aptitude de l'Institut à mener ce genre de travaux, mais ce dernier a fait la preuve de ses solides capacités d'analyse dans le domaine macro-économique. L'orateur se

déclare favorable à la tenue éventuelle, dans les régions, d'une conférence sur la recherche ou d'un cours international de stagiaires. En ce qui concerne les visites d'études à l'Institut, il demande qu'une liste de participants et leurs pays d'origine soit fournie lors d'une future réunion du Conseil.

20. Un représentant du gouvernement du Pakistan se félicite des activités proposées pour 2012-13. En tant que lecteur régulier de la *Revue internationale du Travail*, il trouve que cette dernière est d'une qualité exceptionnelle. Il attend avec impatience le numéro spécial consacré à la protection sociale et encourage le rédacteur de la revue à élargir l'éventail des thèmes traités, en particulier dans les domaines qui revêtent une importance cruciale pour les pays en développement, par exemple l'économie informelle. Faisant sienne l'opinion du représentant de la République islamique d'Iran, il estime que le cours international de stagiaires devrait aussi se tenir dans l'une des régions, au moins de temps en temps et si les ressources le permettent. Il est favorable à ce que davantage soit fait pour mettre les précieuses connaissances de l'Institut à la disposition des chercheurs des pays en développement.
21. Un représentant du gouvernement des Emirats arabes unis appuie le programme et budget proposé pour 2012-13. En ce qui concerne le cours international de stagiaires, il estime qu'un équilibre plus favorable aux pays en développement devrait être trouvé. Les travaux de l'Institut, en particulier le *Rapport sur le travail dans le monde*, devraient être traduits en arabe. Plus généralement, il souhaite comme le représentant du Pakistan que davantage soit fait pour mettre les résultats des travaux de recherche à la disposition des instituts des pays en développement.
22. Un représentant du gouvernement du Panama remercie le Directeur général pour ses conseils et son soutien aux travaux de recherche de l'OIT. L'Institut est devenu un grand centre de recherche et une importante source d'informations pour les décideurs.
23. Le directeur remercie le Conseil pour ses commentaires très encourageants et très positifs sur les travaux de l'Institut. Il le remercie de l'appui qu'il apporte à ce dernier en tant que centre d'expertise de l'OIT sur l'analyse macro-économique, notamment les liens entre les politiques macro-économiques et l'Agenda du travail décent. Il prend note de l'appui apporté à l'édition 2012 du *Rapport sur le travail dans le monde*, qui sera centrée sur la récente crise économique et ses effets sur le travail décent, l'investissement et les objectifs budgétaires. Un soutien a également été exprimé pour les autres grandes priorités. Toutefois, comme l'a demandé le Conseil, le directeur s'est engagé à affiner les thèmes de l'édition 2013 du *Rapport sur le travail dans le monde*, en concertation avec les vice-présidents, afin que la crise mondiale reste au centre des activités.
24. L'orateur fait observer que, à la différence des travaux menés par l'OIT dans les pays, la série *Etudes sur la croissance et l'équité* examine le lien entre les questions macro-économiques et l'Agenda du travail décent. Au cours de la prochaine période biennale, l'Institut devrait examiner un groupe de pays autour d'un thème particulier. En réponse aux demandes des délégués, il confirme que l'Institut élargira ses liens avec les centres de recherche des différentes régions du monde. De même, l'Institut étudiera la possibilité d'accueillir des conférences sur la recherche dans les régions (au moins une au cours de la prochaine période biennale).
25. En sa qualité de directeur de recherche de l'OIT, le directeur informe le Conseil que l'objectif général consiste à améliorer la qualité en produisant des publications moins nombreuses mais plus ciblées et avec comité de lecture. En outre, les travaux de recherche sont actuellement regroupés sous quelques thèmes centraux afin de renforcer les synergies, de promouvoir la qualité et de faciliter la diffusion des résultats. Comme cela a été fait dans d'autres organisations, et en accord avec le Conseil, il a décidé de publier le Rapport

sur le travail dans le monde juste avant la Conférence internationale du Travail et d'organiser un événement en marge de cette dernière. Enfin, l'orateur informe le Conseil sur le projet de l'OIT de créer une série de documents consacrés à la recherche et un site Web spécialisé. Il propose que le programme de recherche de l'OIT soit examiné à la prochaine réunion du Conseil.

26. *Le Conseil prend note du rapport du directeur.*
27. *Ayant pris note des observations formulées, le Conseil, conformément à l'article II, paragraphe 6, du Règlement de l'Institut, décide d'adopter le programme et budget de l'Institut international d'études sociales pour 2012-13, de transmettre le programme au Conseil d'administration du BIT pour qu'il l'entérine et de soumettre le budget pour approbation définitive.*
28. *Le Conseil demande que le directeur et les vice-présidents approfondissent la réflexion sur les thèmes de l'édition 2013 du Rapport sur le travail dans le monde et le tiennent informé des résultats de cette réflexion d'ici à mars 2012.*

Acceptation de contributions et de dons

(INS.B.LIII/3)

29. Le vice-président employeur remercie le directeur d'avoir tenu le Conseil informé de l'évolution de la situation.
30. *Le Conseil prend note du document et l'approuve.*

Autres questions

31. *Il n'y a pas d'autres questions. La séance est levée à 18 heures.*

Genève, le 15 novembre 2011